



Délibération du Conseil Municipal du 29 janvier 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 18

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Votants : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal :

23 janvier 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt neuf janvier à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Jean-Louis BERGERARD, Véronique BOUCHARD, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU et Florence RIUS.

Excusés : Nathalie DENIS et Philippe ROUX

Absents : Caroline BENOIT-GONIN, Stanislas BOUCHET, Olivier CHAMBE, Sylvie DESBOURDELLES, Vincent LABOURIER et Chani PETIT.

2024-02 Délibération relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Rapporteur : Elvine LEON

Le Rapport d'Orientation Budgétaire présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la dette pour l'année en cours.

Le Débat d'Orientation Budgétaire fait suite à ce rapport sur les orientations budgétaires. Il n'est pas obligatoire pour les communes inférieures à 3500 habitants mais permet d'instaurer une discussion sur l'utilisation de l'argent public.

Elvine LEON présente le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le ratio de la strate pour les dépenses de personnel est de 344 € pour 17,09 ETP, versus 382 € pour 24,94 ETP.

Le ratio de la strate pour les charges financières est de 19 € versus 14 € pour la moyenne. Cela peut s'expliquer par une volonté d'investir plus que les autres collectivités durant les années Covid.

Les emprunts sont à taux fixes et seront terminés d'ici 2026.

La CAF brute est de 341 k€, il semble nécessaire de réaliser davantage de projets en fonctionnement. Un poste est ouvert à un grade de technicien, en cours de recrutement, qui permettra d'avancer sur des projets.

Départ de Nathalie DENIS à 21h00.

Diogène BATALLA ouvre le Débat d'Orientation Budgétaire.

Le document de présentation sera transmis aux membres du conseil municipal.

Les projets prévus sont les travaux de l'extension de l'école, la rénovation de la boulangerie, le déploiement des jardins partagés, la mise en place de jeux dans les espaces verts de la salle polyvalente, la dissimulation des réseaux chemin du Puits et la délocalisation de la cabane des chasseurs.

Dès 2024, Diogène BATALLA souhaite travailler sur le réaménagement de la salle polyvalente et peut-être remplacer le terrain de tennis par des terrains de padel.

Jean-Louis BERGERARD souhaite qu'un lieu culturel soit aménagé, plutôt convivial, pouvant accueillir 150 à 250 personnes environ, de type grange ou hangar, dans l'esprit de la commune (comme la grange Pupier par exemple).

Florence RIUS propose que ce projet soit porté par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, dans le cadre de sa compétence culture. Ou qu'une réflexion soit faite sur des structures itinérantes.

Jean-Louis BERGERARD serait intéressé pour intégrer la commission culture de la CCPA.

Jean-Louis BERGERARD aimerait bien créer un jumelage avec une autre commune.

Diogène BATALLA propose d'ajuster les moyens financiers une fois la commune trouvée (hors France Métropolitaine).

Florence RIUS souhaite que ce jumelage soit proposé avec une commune ayant une culture viticole et dans un centre périurbain.

VU l'article L 2312-1 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2024.

Le Maire
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance
Aymeric GIRARDON

